



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

RAPPORT ANNUEL



Table des matières

Mission, vision et valeurs	3
Mot de la présidente-directrice générale	4
Mot du président du conseil d'administration	5
Conseil d'administration	6
Les comités	7
• Table des présidents	7
• Comité de gouvernance	7
• Comité de ressources humaines	8
Rapport d'activités	9
Conditions de travail	10
Assurances et retraite	12
Comité consultatif des retraités	13
Communications	14
Développement professionnel	15
Formation	17
Soutien aux élus	17
Rapport financier	18
• Finances	19
• Bilan	20
• Résultats et évolution des actifs nets	21
Évaluation de l'actif net	22
Le profil de nos membres	23
Le personnel du siège social	24
• Renseignements divers	24

Production

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

AGESSS

101-601, rue Adoncour
Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone : 450 651-6000 ou
1 888 361-6526

agesss@agesss.qc.ca



M I S S I O N

La mission de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) consiste à représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres. Par différents mécanismes, elle consulte et informe les membres en tout temps. L'AGESSS influence les acteurs en participant aux réflexions et aux débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux. L'AGESSS contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques de gestion. Enfin, elle valorise l'excellence en gestion.

V I S I O N

Être le partenaire incontournable de tous les gestionnaires pour la reconnaissance de leur rôle et le respect des conditions de travail reliées à leur profession.

V A L E U R S

Six valeurs guident l'AGESSS dans ses décisions et ses actions :

- Respect
- Justice
- Équité
- Professionnalisme
- Démocratie
- Accessibilité



Le rapport de la PDG

Chantal Marchand, présidente-directrice générale

Cette année s'est encore une fois déroulée dans un contexte de crise sanitaire qui a grandement affecté le réseau et son personnel. Nous avons suivi la situation de près, en participant à toutes les rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour faire le point sur vos conditions de travail pendant la pandémie. Nous avons aussi échangé sur une base régulière avec les présidentes et les présidents de vos exécutifs locaux, en nous assurant de maintenir une communication fluide, d'une part pour bien saisir vos réalités sur le terrain et pour vous informer plus efficacement.

Parmi les dossiers qui ont retenu notre attention au cours de cette année, rappelons-nous le décret obligeant tous les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux à être vaccinés contre la COVID-19, sous peine d'être suspendus sans solde. Puis, en septembre 2021, le gouvernement du Québec a annoncé une série de mesures visant la rétention et l'attraction du personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Mobilisation

En mai 2021, à la suite de la modification unilatérale de vos conditions de travail touchant notamment les heures supplémentaires, nous vous avons recommandé de déposer auprès de votre employeur, un avis de mécontentement afin de contester l'application de cette modalité dictée par le MSSS. Ce geste contribuait, entre autres, à dénoncer l'absence de consultation préalable auprès des gestionnaires et à faire valoir votre droit à la liberté d'association. Vous avez été plus de 800 personnes à envoyer cet avis de mécontentement à vos Directions des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ).

Depuis le 22 octobre 2021, vous avez été plus de 1 600 à transmettre une lettre à votre DRHCAJ dans le but de signifier au ministre de la Santé et des Services sociaux l'importance de reconnaître le travail effectué par les gestionnaires du réseau. Nous réclamions des conditions de travail justes et équitables pour tous!

Nous poursuivons toujours nos démarches dans le but de rencontrer le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé.

Négociations 2022

Le processus de renouvellement de vos conditions de travail s'est amorcé le 17 février 2022. L'AGESSS a participé aux rencontres avec les représentants ministériels et nous rencontrons régulièrement les présidents et les vice-présidents aux relations de travail

de vos exécutifs dans le but de les informer et d'échanger sur vos conditions de travail. L'AGESSS poursuit sans relâche ses démarches auprès des autorités du MSSS et réclame, pour tous ses membres, l'octroi de conditions de travail justes et équitables, et ce, peu importe leur formation, leur situation géographique, le niveau de gestion lié à leur poste et le secteur d'activités dans lequel ils œuvrent. Il est primordial que la profession de gestionnaire soit valorisée et que le personnel d'encadrement soit traité équitablement, et ce, autant par les établissements de santé et de services sociaux que par le ministère.

Tournée annuelle

Cette année encore, j'ai eu le grand plaisir d'aller à votre rencontre. Au cours de ma tournée provinciale annuelle, qui s'est déroulée en virtuel, j'ai rencontré 27 exécutifs de sections d'établissements en participant à leurs assemblées générales annuelles. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont assisté à ces rencontres.

Sur une note plus personnelle, je souhaite vous informer que je signe ici mon dernier mot de la PDG, ayant signifié mon départ à la retraite. J'aimerais donc en profiter pour remercier les employés du siège social qui ont réussi à accomplir leurs mandats avec professionnalisme dans ce contexte parfois tumultueux. Chaque secteur a mis en œuvre des solutions innovantes pour maintenir les activités statutaires, atteindre les objectifs, et ce, malgré la hausse significative de demandes et de sollicitations. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de leur soutien. Ils sont demeurés engagés à réaliser la mission de l'Association tout au long de cette année particulière. J'aimerais également souligner l'implication sans failles des présidentes et des présidents des exécutifs qui, malgré les défis et la surcharge de travail au cours des derniers mois, ont toujours été dévoués et engagés.

Enfin, je vous remercie, vous, chers membres, pour la confiance que vous m'avez accordée au cours des dernières années.

La présidente-directrice générale

Chantal Marchand



Le rapport du président

François Dubé, président du conseil d'administration

C'est le début d'un temps nouveau!

C'est avec enthousiasme que je vous présente le rapport annuel 2021-2022 qui reflète une année riche en projets, en changements et en adaptation de toutes sortes. Cette année, le rythme de gestion des dossiers a été soutenu, tenant bien occupés autant le personnel du siège social de l'AGESSS que les membres du nouveau conseil d'administration.

Nouvelle gouvernance

C'est lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en Outaouais le 24 septembre 2021 que s'est mise en place la nouvelle gouvernance. Cela consistait notamment à réduire le nombre d'administrateurs, à scinder les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale et de créer de nouveaux comités au sein du CA. Je vous invite à relire l'Intermédiaire du mois d'avril 2019 pour connaître l'ensemble des recommandations que le CA avait adoptées en 2018 concernant cette nouvelle gouvernance.

Ainsi, notre conseil d'administration est désormais composé de treize administrateurs qui siègent depuis maintenant un an. Deux nouveaux comités dont celui relatif à la gouvernance et un autre pour les ressources humaines ont été mis en place et s'ajoutent au comité des finances et à celui de la table des présidents. J'ai tenu à participer à toutes les rencontres de ces comités afin de faciliter leur mise en place et pour assurer la fluidité du partage de l'information.

Vous trouverez d'ailleurs dans les prochaines pages, le bilan de ces comités.

Recrutement à la présidence de la direction générale

Après l'annonce du départ à la retraite de Chantal Marchand en novembre dernier, le conseil d'administration s'est rapidement mis en action pour recruter la personne qui allait reprendre le flambeau et poursuivre le travail amorcé. La firme de recrutement Optimum Talent a été retenue pour supporter le comité dans la démarche pour préparer le profil recherché et sélectionner des candidats, entre autres. Nous avons

fait six entrevues virtuelles dans une première étape et trois autres entrevues de sélection finale en présence dans le cadre du processus de dotation du PDG. L'annonce de la nomination de Danielle Girard comme nouvelle détentrice du poste a été faite au début d'avril 2022. Madame Girard a amorcé une période de transfert de dossiers dans la deuxième semaine de mai et assume toutes les responsabilités du poste depuis.

Conclusion

Au cours de cette année de transition, il va sans dire que les administrateurs ont investi une grande quantité de temps et d'efforts dans le processus d'acquisition progressif des rôles et responsabilités respectifs et je suis très fier du travail qui a été accompli. Je considère que c'est un privilège d'occuper le poste de président du conseil d'administration et c'est un honneur pour moi d'avoir la confiance des administrateurs. Après un an de fonctionnement, je peux affirmer sans équivoque que le CA possède toutes les compétences et les ressources requises pour mener à bien sa mission.

Évidemment, je tiens aussi à remercier chaleureusement toute l'équipe du siège social dirigée par Chantal Marchand pour leur soutien tout au long de cette année mouvementée et je profite de l'occasion pour lui souhaiter une retraite bien méritée à la hauteur de ses attentes.

Le président du conseil d'administration,

François Dubé

Conseil d'administration

Le conseil d'administration participe activement à la gestion de l'AGESSS. Il définit les politiques et les orientations de l'Association et voit à leur application. Il exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les règlements. Au 31 mars 2022, il était composé de 12 administrateurs qui sont élus et d'une membre retraitée désignée par le CA. Au cours de l'exercice financier 2021-2022, le conseil d'administration a tenu quatre réunions ordinaires et deux réunions extraordinaires. Les principaux dossiers traités lors de ces rencontres furent la nouvelle gouvernance, l'embauche d'un nouveau PDG et les enjeux reliés à l'exercice de notre droit d'association.



- 1- **François Dubé**, président
- 2- **Geneviève Bélanger**, vice-présidente
- 3- **Stéphane Roy**, secrétaire
- 4- **Émilie Delisle**, trésorière
- 5- **Marianne Bouchard**
- 6- **Nathalie Boucher**
- 7- **Éric Cardin**
- 8- **Christine Cloutier**, représentante des membres retraités
- 9- **Lysanne Cormier**
- 10- **Marie-Claude Gadbois**
- 11- **Fabien Gendron**
- 12- **Philippe Laporte**, président de la table des présidents
- 13- **François Paradis**
- 14- **Danielle Girard**, PDG

Table des présidents

La table des présidents constitue un forum pour discuter des réalités et des enjeux avec lesquels doivent composer les membres de toutes les régions. À l'aide de ses rapports périodiques, la table des présidents alimente la réflexion du conseil d'administration et l'aide dans ses prises des décisions. La table des présidents est composée de l'ensemble des présidents de sections d'établissements et de conseils régionaux. Elle désigne aussi, en vertu de la nouvelle gouvernance de l'Association, un représentant administrateur au sein du conseil d'administration.

Cette année, la table des présidents s'est rencontrée à cinq reprises selon le calendrier de rencontres régulier. À cela, se sont ajoutées, quatre rencontres ponctuelles qui ont permis de faire le point sur les modifications aux conditions de travail et sur les enjeux rencontrés face à la crise sanitaire.

Il est à noter que l'ensemble des rencontres ont eu lieu en présence des vice-présidents aux relations de travail. Voici quelques sujets qui furent abordés :

- Rôle attendu des présidents et des vice-présidents aux relations de travail
- Mandats des exécutifs locaux liés à la bonification des conditions de travail
- État de situation *pandémie et conditions de travail*
- Conditions de travail : mandat confié au provincial
- Régime d'assurance collective : demandes de bonification
- Renouvellement des conditions de travail avec le SCT
- Dossier T.S 36-40
- Les politiques locales de gestion
- Moyens d'expression: sondage auprès des présidents

Comité de gouvernance

Le rôle du comité de gouvernance consiste à :

- Voir au développement et au maintien de saines pratiques de gouvernance au sein de l'organisation.
- Voir à l'identification de la relève au sein du CA et de ses comités.
- Voir à la formation et à l'évaluation de la performance des administrateurs ainsi que des membres des comités du CA.

Cette année, les membres du comité de gouvernance se sont réunis à **cinq** reprises. Toutes les rencontres ont été en virtuel.

Les sujets traités dans l'année 2021-2022 étaient les suivants :

- Politique CA3 – Procédure de l'élection des nominations au conseil d'administration
- Nouvelle politique sur l'évaluation de la performance du CA
- Nouvelle version de la trousse d'accueil du nouvel administrateur
- Nouvelle politique de rémunération des administrateurs

Les membres du comité:

Montérégie-Centre – **Philippe Laporte**, président
Bas-Saint-Laurent – **Patrick Legoupil**
Saguenay-Lac-Saint-Jean – **Nathalie Boucher**
CIUSSS de la Capitale-Nationale – **Paule Vachon**
IUCPQ – **Isabelle Rivard**
CHU de Québec – Université Laval – **Stéphane Roy**
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec – **Geneviève Campbell**
Estrie – **Christian Cloutier**
Est-de-l'Île-de-Montréal – **Chantal Lauzon**
Ouest-de-l'Île-de-Montréal – **Kevin McElreavy**
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – **Joëlle Tremblay**
Nord-de-l'Île-de-Montréal – **Manon Chouinard**
CUSM – **Martin Sills**
Institut de Cardiologie de Montréal – **Stéphanie Berger**
Villa Medica – **Mélissa Delaney**
Hôpital Marie-Clarac – **Alain Bourassa**
Groupe Champlain – **Martin Bouchard**
Corporation d'Urgences-Santé – **Raymond Desrochers**
Outaouais – **Émilie Delisle**
Abitibi-Témiscamingue – **Michaël Bouchard**
Côte-Nord – **Lysanne Cormier**
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine – **Sylvie Desrosiers**
Chaudière-Appalaches – **Nathalie Chatigny**
Laval – **Mariève Champagne**
Lanaudière – **Lyne Marcotte**
Laurentides – **Marie-Claude Gadbois**
Montérégie-Est – **Martin Roy**
Montérégie-Ouest – **Caroline Brooks**
Inuulitsivik – **Jean-Daniel Simoneau**

Les membres du comité:

François Paradis, président
Nathalie Boucher, administratrice
François Dubé, président du conseil d'administration
Lysanne Cormier, administratrice
Stéphane Roy, administrateur

Le comité des ressources humaines

Le rôle du comité des ressources humaines consiste à :

- Voir à l'existence de politiques et de pratiques appropriées de ressources humaines pour l'ensemble des employés de l'organisation.
- Voir à la mise en œuvre d'un processus visant à évaluer le rendement du titulaire du poste de PDG et à déterminer sa rémunération.
- Voir à la mise en œuvre d'un processus adéquat de recrutement pour le poste de PDG.

Cette année, les membres du comité des ressources humaines se sont réunis à **3** reprises en présence et **11** fois en rencontres virtuelles.

Principaux dossiers du comité au cours de la dernière année :

- Processus de recrutement du PDG:

- Consultation de l'équipe des gestionnaires de l'AGESSS;
- Description de tâches;
- Profil de compétences recherchées;
- Réflexion sur l'attractivité du poste;
- Entrevues en virtuel;
- 2^e entrevues en présence;

- Politique d'évaluation du rendement du PDG de l'AGESSS :

- Projet déposé au comité de gouvernance;
- Politique adoptée par le CA le 25 mars 2022;

- Participation aux réflexions avec Chantal Marchand concernant le renouvellement de la convention collective des employés du siège social :

- Le 21 février, le comité de direction a présenté au CRH, leurs enjeux et des propositions de modification à la structure du siège social de l'AGESSS. Les changements stratégiques proposés ont été reçus favorablement par le CRH.

- Participation aux réflexions concernant la bonification de l'équipe des employés de l'AGESSS :

- Après compréhension du contexte et des besoins actuels présentés par Chantal Marchand, PDG, le CRH donne son appui à sa proposition d'ajouter un 4^e poste d'agent en relations de travail et un 3^e poste de secrétaire juridique;
- L'embauche d'une secrétaire juridique supplémentaire permettra une certaine transition et transfert d'expertise;
- L'ajout d'une agente de relations de travail permettra entre autres, de mieux répondre aux besoins individuels des membres et de dégager les conseillers pour les dossiers collectifs.

- Participation à l'analyse des conditions de travail des gestionnaires du siège social :

- Le CRH a participé très rapidement aux réflexions avec Chantal Marchand concernant les conditions de travail des gestionnaires du siège social.

Les membres du comité:

Marianne Bouchard, présidente
Geneviève Bélanger, administratrice
Marie-Claude Gadbois, administratrice

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE 18 MAI 2021

DISONS

MERCI

AUX GESTIONNAIRES
DE LA SANTÉ ET
DES SERVICES SOCIAUX



Conditions de travail

Au cours de l'année 2021-2022, la Service des affaires juridiques et des relations de travail (SAJRT) a traité de nombreux dossiers en collaboration avec les instances ministérielles et gouvernementales ainsi qu'avec les autorités compétentes. Entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, 312 dossiers de droit du travail¹ et 684 dossiers de consultations² ont été ouverts.

Par ailleurs, l'équipe de l'AGESSS a siégé à plusieurs comités avec les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Secrétariat du conseil du Trésor. De même, elle a poursuivi le traitement de l'ensemble des dossiers litigieux en cours, incluant notamment les démarches liées au dossier des heures supplémentaires réalisées par les membres dans le contexte de la pandémie ainsi que le dossier de la Loi 10.

Parallèlement aux démarches collectives, l'équipe de la Direction des affaires juridiques et des relations de travail a maintenu son offre de services personnalisés aux membres, en les informant, les conseillant et les représentant quant à leur situation professionnelle.

Comité consultatif des relations professionnelles (CCRP)

Le comité consultatif des relations professionnelles élargi (CCRP élargi) est composé des trois principales associations représentant les gestionnaires du réseau et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Au cours de l'exercice financier 2021-2022, plusieurs rencontres ont eu lieu, portant majoritairement sur la gestion de la pandémie de la COVID-19 et la refonte réglementaire.

Ainsi, l'équipe de l'AGESSS a poursuivi les travaux entourant le dossier de la refonte du règlement concernant les conditions de travail des gestionnaires du RSSS. De nombreux échanges concernant les conditions d'exercice des gestionnaires, notamment les enjeux de rémunération, l'attraction et la rétention. À l'hiver 2022, l'AGESSS a transmis un suivi global et détaillé aux représentants du MSSS concernant l'ensemble des textes réglementaires présentés par le MSSS à titre de projet.

Enfin, plusieurs discussions ont porté sur la gestion de la pandémie, notamment concernant les enjeux propres aux gestionnaires, incluant assurément les différentes mesures de rémunération, ainsi que le temps supplémentaire.

Dossiers Loi 10 et PL7

Rappelons qu'à la suite de la décision rendue le 20 juillet 2017 par l'honorable juge Suzanne Ouellet, juge de la Cour supérieure du Québec, dans laquelle la Cour a donné raison à l'AGESSS et a déclaré invalide le règlement du 23 mars 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a interjeté appel de la décision. Puis, le MSSS, à la suite de l'adoption en date du 28 mai 2019 de la Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux (Loi 7), avait jusqu'au 31 mai 2020 pour adopter un règlement concernant les mesures de stabilité d'emploi applicables depuis le 23 mars 2015.

De la fin de 2019 jusqu'au début de 2020, l'AGESSS a eu plusieurs rencontres avec les représentants du MSSS. Puis, le 28 mai 2020, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann a édicté, dans l'arrêté numéro 2020-040 le « Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux ». Ce règlement a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 10 juin dernier.

Ainsi, en date du 21 septembre 2020, à la suite du mandat que l'AGESSS leur a confié, nos procureurs chez Langlois avocats ont déposé une nouvelle requête introductive auprès de la Cour supérieure du Québec, et ce, afin d'obtenir l'annulation des dispositions pertinentes de la Loi 7 et du règlement du 28 mai 2020. Le dossier suit son cours et nous franchissons, une à une, les étapes requises pour faire cheminer adéquatement les démarches de contestation. Au cours de l'année 2021-2022, nous avons poursuivi les différentes étapes préalables qui sont prévues dans le protocole d'instance conclu entre les parties (modifications à la requête initiale, des interrogatoires, dépôt de rapports d'experts, etc.). Au 31 mars 2022, certaines étapes demeuraient à être complétées et ainsi, les dates d'audition ne sont pas encore connues.

Parallèlement à ces démarches judiciaires devant les tribunaux civils, au cours de l'année 2020-2021, nous avons transmis aux employeurs, pour chacun des membres visés, un nouvel avis de mécontentement suivi d'une demande d'arbitrage. Considérant les démarches parallèles à la Cour supérieure, le processus de ces avis de mécontentement est suspendu indéfiniment.

1- Dossier droit du travail : dossier nécessitant une analyse détaillée et/ou la représentation du membre auprès de son employeur.

2- Dossier consultation : dossier ouvert à la suite d'une demande d'information d'un membre. Une fois l'analyse de la situation complétée et l'information transmise au membre, le dossier est fermé. Si la situation du membre requiert une analyse plus détaillée ou une représentation, un dossier droit du travail est ouvert.

Conditions de travail

Maintien de l'équité salariale 2016 à 2021

Des travaux ont été effectués en comité conjoint au sens de la Loi sur l'équité salariale incluant les SCT, le MSSS et l'ensemble des associations de gestionnaires et de professionnels du RSSS.

Quatre rencontres officielles du comité du maintien de l'équité et huit rencontres de sous-comités (associations ou MSSS, SCT et les associations de gestionnaires) ont eu lieu au cours de la période visée.

Dossiers d'arbitrage

Dossiers collectifs (pris en charge par la SAJRT):

· Directive ministérielle du 10 juin 2014

À titre de rappel, une entente de règlement était intervenue au cours de l'année 2020-2021 entre l'AGESSS et le MSSS. Au cours de l'année 2021-2022, le suivi a été complété dans plus d'une centaine de dossiers. La valeur du règlement total reçu par les membres de l'AGESSS ayant fait valoir leurs droits dans ce dossier totalise près de 650 000\$.

· Nouvelle structure salariale

Au cours de l'année 2021-2022, 22 dossiers faisant l'objet d'un litige entre le membre et son employeur ont été fermés par le Service des affaires juridiques et des relations de travail de l'AGESSS.

Au 31 mars 2022, 30 dossiers sont toujours actifs. Ces dossiers font toujours l'objet de discussions avec le MSSS et des recours ont été déposés pour préserver les droits des membres. Ainsi, sous réserve de règlement, ces dossiers seront défendus en arbitrage au courant des prochaines années.

· Temps supplémentaire

Au cours de l'année 2021-2022, environ 840 dossiers faisant l'objet d'un litige entre le membre et son employeur ont été ouverts par le Service des affaires juridiques et des relations de travail de l'AGESSS concernant le non-respect des politiques locales de gestion portant sur la reconnaissance du temps supplémentaire effectué lors d'une situation exceptionnelle.

Dans ce contexte, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le MSSS afin d'identifier le suivi à réaliser quant à l'ensemble des avis de mécontentement ayant été portés en arbitrage à ce sujet. À ce jour, des discussions sont toujours en cours afin d'envisager la possibilité entourant la tenue d'une médiation sur l'ensemble de ces dossiers.

Dossiers individuels (pris en charge par le SAJRT):

· En plus des dossiers concernant le temps supplémentaire et la nouvelle structure salariale, un avis de mécontentement a été porté en arbitrage dans 21 dossiers et 14 plaintes ont été déposées à la suite d'une mesure administrative ou disciplinaire imposée à un membre.

· La suspension de l'arbitrage s'est poursuivie au cours de l'année 2021-2022, en raison de la pandémie et par conséquent, aucun dossier n'a procédé devant un tribunal d'arbitrage durant la période.

Dossiers traités par le SAJRT

- **312** dossiers droit du travail ouverts pendant la période;
- **684** dossiers consultations ouverts pendant la période;
- **Neuf** dossiers collectifs des membres (temps investi : près de 4000 heures):

1. Loi 10
2. CCRP
3. Maintien de l'équité salariale
4. Directive 2014
5. Nouvelle structure salariale de juillet 2019
6. Pandémie
7. Assurances et retraite
8. Temps supplémentaires 36 à 40 (situation exceptionnelle)
9. Renouvellement des conditions de travail

Assurances et retraite

Au cours de l'année 2021-2022, en collaboration avec l'ensemble des associations membres du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR), l'équipe de l'AGESSS a participé à plusieurs rencontres, notamment à l'assemblée annuelle qui s'est tenue le 29 mars 2022.

De même, plusieurs dossiers ont fait l'objet de discussions et de travaux tout au cours de l'année. Notamment, les éléments mentionnés ci-dessous ont été à l'avant-plan au cours des derniers mois.

Assurances collectives

La tarification des régimes d'assurances collectives est révisée annuellement. Pour l'année 2022, la prime pour le régime accident maladie des actifs a été maintenue. Un congé de prime de 5% est également maintenu en 2022.

Pour les retraités, la tarification a diminué de 0,8 %, mais varie en fonction des régimes (de base ou enrichi) et groupes d'âge (-65 ans ou 65 ans et +). Un congé de prime de 5 % a été accordé uniquement aux retraités de moins de 65 ans.

Nous vous présentons un tableau de modification de la tarification de la prime payable par le participant:

En vigueur le 1 ^{er} janvier 2021								
Statut	Employeur		Employé		Congé de prime		Total	
	- 65 ans	65 ans et +	- 65 ans	65 ans et +	- 65 ans	65 ans et +	- 65 ans	65 ans et +
Individuel	27,90 \$	27,90 \$	47,21 \$	25,48 \$	2,48 \$	1,34 \$	77,59 \$	54,72 \$
Monoparental	29,42 \$	29,42 \$	49,77 \$	28,04 \$	2,62 \$	1,48 \$	81,81 \$	58,94 \$
Familial	56,39 \$	56,39 \$	95,41 \$	51,96 \$	5,02 \$	2,74 \$	156,82 \$	111,09 \$

En vigueur le 1 ^{er} janvier 2022								
Statut	Employeur		Employé		Congé de prime		Total	
	- 65 ans	65 ans et +	- 65 ans	65 ans et +	- 65 ans	65 ans et +	- 65 ans	65 ans et +
Individuel	26,06 \$	26,06 \$	48,95 \$	25,23 \$	2,58 \$	1,33 \$	77,59 \$	52,62 \$
Monoparental	27,48 \$	27,48 \$	51,61 \$	27,89 \$	2,72 \$	1,47 \$	81,81 \$	56,84 \$
Familial	52,67 \$	52,67 \$	98,94 \$	51,51 \$	5,21 \$	2,71 \$	156,82 \$	106,89 \$

Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)

Financement du RRPE

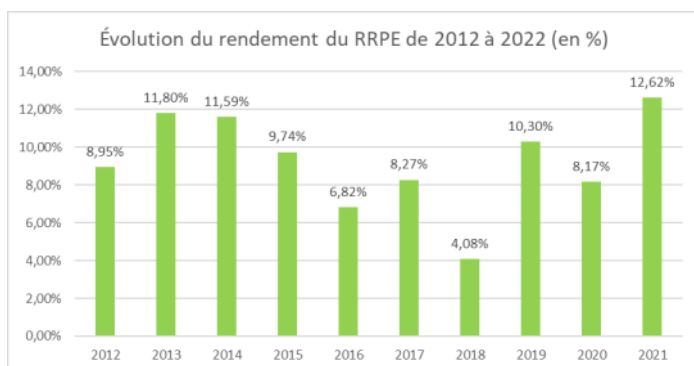
Les réflexions et travaux entourant le financement du RRPE se sont poursuivis, en collaboration avec une firme d'actuaire conseils tout au cours de l'année. Les autorités compétentes ont également été interpellées afin de participer activement à la discussion.

La viabilité des solutions envisagées et la pérennité du régime sont au cœur des réflexions afin d'assurer l'avenir du RRPE, et ce, pour autant pour les participants actuels que les participants futurs. Les travaux se poursuivront au cours de la prochaine année.

Rendement du RRPE

En date du 31 décembre 2021, le rendement annuel du portefeuille du RRPE s'élevait à 12,62% après frais. On peut conclure que l'année 2021 s'est terminée positivement, avec le meilleur rendement depuis plus de dix ans.

Voici un tableau récapitulatif du taux de rendement du fonds RRPE au 31 décembre 2021 :



COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS

Le Comité consultatif des retraités (CCR) relève du Comité paritaire intersectoriel (CPI). Il a comme mission de permettre aux participants du régime d'assurance collective des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic de participer à l'administration de leur régime et aux membres du comité d'être informés des orientations privilégiées pour les participants à ce régime d'assurance.

Les deux personnes qui siègent au CCR sont mesdames Micheline Chamard et Christine Cloutier. Nous tenons à les remercier pour leur implication ainsi que pour leur engagement dans ce dossier.

L'année 2021-2022 fut une année, où s'est poursuivi des rencontres avec le comité sur la pérennité afin de revoir les solutions proposées entourant la pérennité du régime d'assurance des retraités. Il y a eu plusieurs échanges concernant l'éventualité de mettre fin au régime tout en trouvant une autre couverture pour l'assurance des retraités. Les travaux du comité se poursuivent toujours.

Il est bon de souligner que le régime d'assurance médicaments du Québec (RAMQ) prévoit l'obligation, pour toute personne âgée de moins de 65 ans qui est admissible à un régime privé d'assurance médicaments tel que le régime d'assurance collective offert aux retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic, d'y adhérer, d'y participer et d'assurer, s'il y a lieu, son conjoint et ses enfants à charge.

Nous vous rappelons qu'au moment de la retraite, les assurés doivent choisir entre deux régimes, soient le régime de base ou le régime enrichi.

Les assurés qui choisiront d'adhérer au régime de base au moment de leur retraite pourront modifier leur choix pour adhérer au régime enrichi à leur 65e anniversaire.

Pour les retraités qui désirent avoir plus d'information sur les travaux du CCR, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le site web du CCR au <https://ccr-quebec.com>.

Enfin les activités liées au CCR au cours de l'année 2021-2022 ont été les suivantes :

- Participation à cinq rencontres du comité sur la pérennité avec le SCT
- Participation à deux rencontres pré-CCR
- Participation à deux rencontres du CCR.

Communications

La Direction générale et communications met en place des campagnes et des activités de promotion, de publicité et de relations publiques, organise les événements de l'AGESSS et assure l'édition des publications. Elle travaille en étroite collaboration avec les autres services de l'AGESSS auxquels elle offre un service-conseil en matière de communication, d'information et de promotion. Elle veille par ailleurs à la communication entre l'AGESSS et ses membres par le développement de stratégies et de moyens appropriés. Ainsi, la Direction générale et communications conçoit, gère et réalise les plans stratégiques et opérationnels de communication destinés aux publics internes et externes de l'Association, conformément à la mission et aux objectifs de l'organisation.

Visibilité de l'AGESSS

Au cours de la dernière année, l'AGESSS a diffusé en moyenne deux publications par semaine sur sa page Facebook pour un total de 117 nouvelles. Cette page est suivie par près de 2 802 abonnés.

Depuis octobre 2021, l'AGESSS a recommencé à publier quelques «gazouillis» sur le compte Twitter, à raison d'un ou deux nouvelles par mois. L'Association est également active sur LinkedIn depuis octobre 2021. Au cours de la prochaine année, nous proposerons une nouvelle stratégie pour être plus visible sur les réseaux sociaux.

Chantal Marchand, présidente-directrice générale et porte-parole officielle de l'AGESSS, a accordé 13 entrevues dans les médias, notamment à Salut Bonjour, à la Presse Canadienne, à Qub Radio et au 98,5 FM.

Le site Web

L'amélioration du site Internet s'est poursuivi au cours de l'année, notamment avec l'ajout du paiement en ligne pour les cotisations, autant celles de membres retraités comme c'était déjà le cas depuis quelques temps déjà que pour certains membres actifs. Nous avons aussi réorganisé la section «Conditions de travail» afin de la rendre plus dynamique et conviviale.

Au cours de l'année, le site Internet de l'AGESSS a accueilli de nombreux visiteurs. Voici quelques chiffres à retenir : 36 728 visiteurs au total et 185 605 pages vues.

Communication aux membres

Entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022, l'AGESSS a publié deux journaux *L'Intermédiaire* et 21 *Infolettres*. L'Association a diffusé deux communiqués de presse.

Partenariats corporatifs

Les partenariats avec La Personnelle et Beneva se sont poursuivis tout au long de la période. De plus, l'AGESSS maintient sa collaboration avec une dizaine de partenaires corporatifs qui proposent des rabais avantageux sur des produits et des services qui répondent aux besoins des membres.

Journée annuelle des gestionnaires

C'est l'agence Effet Boomerang qui a orchestré la campagne entourant la Journée annuelle des gestionnaires en 2021. La stratégie consistait à se doter d'un créatif de campagne fort, percutant et mnémonique en lien avec les objectifs de l'AGESSS. Cette campagne incluait un volet radio de 9 jours, du 10 au 18 mai 2021, un volet sur les médias sociaux, des relations de presse et une campagne sur le Web. Cette campagne a permis d'atteindre une portée totale de 10 133 989.

Colloque 2021

C'est le 24 septembre dernier que l'AGESSS a présenté, en direct de l'Outaouais, son colloque annuel en mode hybride. Plus de 600 gestionnaires étaient inscrits afin de suivre les activités au programme de cette journée. Sous le thème *L'art de se déconnecter*, les participants ont pu assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association, ainsi qu'aux conférences de François Bolduc, professeur agrégé au Département des relations industrielles de l'Université Laval et Sonia Lupien, directrice scientifique du Centre de recherche de l'institut universitaire en santé mentale de Montréal.

Comité de développement professionnel

Le Comité de développement professionnel (CDP) regroupe les vice-présidents au développement des compétences de partout au Québec. Les objectifs du CDP sont de voir à la mise en commun des pratiques en matière de planification de la relève et de développement des compétences des membres dans les différentes régions, de faire un suivi de l'application de la Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement et du déploiement du programme national de coaching du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Trois rencontres virtuelles du comité de développement professionnel se sont tenues les 7 mai 2021, 1^{er} octobre 2021 et 21 janvier 2022.

Lors des rencontres, les dossiers suivants ont été traités :

- Informations concernant le Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement (CNMODPE);
- État de la situation par région ou établissement concernant la formation des gestionnaires et le développement des compétences ;
- Rappel du rôle de vice-président au développement des compétences en lien avec les élections dans les sections d'établissement en 2021;
- Élaboration d'un sondage pour connaître les besoins de formations des membres.

CNMODPE

Le CNMODPE est consultatif au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur les grands enjeux du réseau ayant un impact sur la main-d'œuvre et le développement du personnel d'encadrement. Il participe à la mise en place d'actions concertées pour faire face aux changements et aux défis du réseau. Il est également un lieu d'échanges et de consultation sur des projets nationaux relatifs au développement des cadres ou des hors cadre. Finalement, il veille à la mise en œuvre et au respect de la Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement.

Objectif du CNMODPE:

Faciliter l'interface entre le MSSS, les établissements employeurs et les associations du personnel d'encadrement sur les dossiers concernant le développement du personnel d'encadrement.

Ce comité regroupe l'équipe du MSSS responsable de coordonner les échanges sur les différents enjeux de développement du personnel d'encadrement du RSSS, un représentant de l'AGESSS et des autres associations de gestionnaires ainsi que les directions des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) de certains établissements.

Trois rencontres du CNMODPE se sont tenues en 2021-2022 : le 2 septembre 2021, le 2 décembre 2021 et le 16 mars 2022.

Voici un résumé de l'avancée des travaux du CNMODPE:

Budget national de développement des compétences du personnel d'encadrement;

En janvier 2021, le MSSS a déposé de nouvelles modalités de financement pour l'année 2020-2021. Dans l'ensemble, ces nouvelles modalités précisent que les établissements ne pourront plus reporter des sommes non dépensées dans l'année financière suivante.

Programme national de développement des leaders

(PNDL): Dans le contexte de la pandémie, les activités de la deuxième cohorte de 2020 ont été mises sur pause. Le programme a été adapté dans le but d'utiliser le virtuel pour certains modules de formation tout en s'assurant d'atteindre les objectifs poursuivis.

Programme national de coaching (PNC): Le nouveau programme révisé a été diffusé en décembre 2020. Il continue de mettre de l'avant une stratégie d'adhésion et de promotion du programme afin d'augmenter l'utilisation de ce dernier.

Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement:

Révisée en 2012 et échue depuis 2015, la Politique continue de s'appliquer malgré la désuétude de la répartition de rôles et les exigences en matière de reddition de

Comité de développement professionnel

comptes depuis la mise en application de la Loi 10. Le CNMODPE réitère l'importance de réviser cette politique afin de formaliser les responsabilités des différents acteurs dans son application et son suivi. Le nouvel échéancier annoncé par le MSSS pour la révision de la Politique était le printemps 2020. La pandémie a freiné le travail de révision et le tout a été reporté à l'automne 2021.

Soutien psychologique du personnel d'encadrement : Pour soutenir les gestionnaires et les employés dans le contexte de la pandémie, plusieurs webinaires et autres activités ont été organisés tout au long de la dernière année. On retrouve cette information sur le site public de la communauté de pratique en ressources humaines (CDPRH).

Membres du CDP 2021-2022 :

- 01 - Bas-Saint-Laurent - **Michèle Soucy**
 - 02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean - **Marianne Bouchard**
 - 03 - Capitale-Nationale - **Éric Cloutier**
 - 04 - Mauricie- et-Centre-du-Québec - **Natalie Gélinas**
 - 05 - Estrie - **Christian Bellemare**
 - 06 - Montréal - Vacant
 - 07 - Outaouais - **Jaime Paz**
 - 08 - Abitibi-Témiscamingue - **Nathalie Leblanc**
 - 09 - Côte-Nord - **Annie Chouinard**
 - 11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - **Anne Piley**
 - 12 - Chaudière-Appalaches - Vacant
 - 13 - Laval - **Julie Rodrigue**
 - 14 - Lanaudière - **Caroline Côté**
 - 15 - Laurentides - **Gnahoua Zoabli**
 - 16 - Montérégie - Vacant
- Siège social de l'AGESSS - **Émélie Lebeau**, conseillère aux événements et à la vie associative

Formation

L'AGESSS maintient son partenariat interassociatif en matière de développement professionnel avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), l'Alliance des cadres de l'État (ACE) et l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ). Les meilleures pratiques en gestion, le développement des compétences des gestionnaires et la réponse aux besoins de formation des leaders de nos réseaux respectifs sont les intérêts que nous partageons. Ensemble, nous souhaitons offrir à nos membres des solutions de formation innovantes aux meilleurs coûts possibles. Nous allions nos forces pour trouver et rendre disponibles des formations qui correspondent aux besoins et aux attentes des gestionnaires pour se développer et se perfectionner. En 2021-2022, 24 séances de formation (15 contenus différents) ont été offertes aux membres, via notre plateforme Web www.formationagesss.com. Cette offre, que nous voulons complémentaire à celle des établissements, connaît un bel engouement grâce à sa pertinence et à sa variété. Pour la période concernée par le rapport annuel 2021-2022, nous avons formé 339 gestionnaires.

En 2021-2022,
24 séances de
formation ont été
offertes aux
membres.

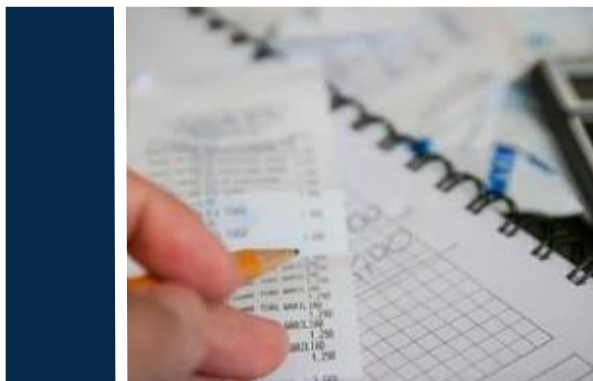
Soutien aux élus

Les activités de soutien aux élus permettent d'optimiser le recrutement de nouveaux membres et d'accroître la fidélisation des membres actuels en lien avec les contextes organisationnels distincts vécus par les membres des exécutifs.

Réception et traitement de 118 demandes de soutien des exécutifs de sections d'établissements. Voici quelques activités de soutien réalisées en 2021-2022 :

- envoi de courriels aux membres;
- envoi de cartes de Noël;
- production de sondages;
- soutien à l'organisation des AGA;
- soutien au fonctionnement interne de l'exécutif;
- rédaction de documents;
- recherche de conférenciers;
- trouver des cadeaux pour souligner la participation des membres lors de certaines assemblées générales.

RAPPORT FINANCIER



Comité des finances

Le rôle du service des ressources administratives, technologiques et matérielles est de gérer tous les détails relatifs aux adhésions et aux cotisations, de soutenir les officiers de l'Association lors des périodes d'élections, de même que dans la gestion de la trésorerie de nos instances locales et régionales. De plus, ce service est responsable de l'administration des biens du siège social afin de faire progresser l'AGESSS, d'assurer son efficacité en gestion et sa pérennité.

Au cours de l'année 2021-2022, les membres ont tenu cinq réunions. Ils ont étudié, fait des recommandations au conseil d'administration et réalisé les projets suivants :

- Étude de 13 rapports financiers périodiques ;
- Étude des états financiers audités au 31 mars 2022 ;
- Étude des subventions aux régions et des sections d'établissement;
- Suivi des rapports d'élections des régions et des sections d'établissement;
- Mise à jour des procédures et règlements en matière d'administration des ressources financières;
- Étude et recommandation en vue du renouvellement des contrats de service;
- Analyse des prévisions budgétaires 2022-2023;
- Analyse des coûts et des frais d'inscription en lien avec le colloque virtuel;
- Étude des bonifications à verser aux régions dans le cadre de leur participation à l'assemblée générale annuelle;
- Suivi du programme de reconnaissance pour les membres de l'AGESSS;
- Développement de la politique de rémunération des administrateurs;
- Création à venir du comité des trésoriers.

Membres du comité

Émilie Delisle, coordonnatrice du comité
Trésorière
CISSS de l'Outaouais

Fabien Gendron, membre du comité
Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec

Éric Cardin, membre du comité
CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec

Chantal Marchand, présidente-directrice générale
CISSS de Lanaudière

Sylvie Langlois, CPA
Coordonnatrice du Service des ressources administratives, technologiques et matérielles

BILAN

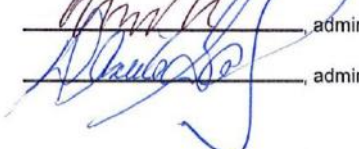
AU 31 MARS 2022

Extrait - États financiers audités

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	935 149	610 213
Débiteurs	346 283	339 400
Frais payés d'avance	105 030	53 853
Portion à court terme des placements à la juste valeur	613 774	570 000
	2 000 236	1 573 466
Placements à la juste valeur	1 611 132	1 679 977
Immobilisations corporelles	953 591	1 034 849
Actifs incorporels	272 527	290 307
	4 837 486	4 578 599
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs	531 413	413 227
Ristournes à payer - régions et sections	89 568	84 056
Produits reportés	7 217	----
	628 198	497 283
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 226 119	1 325 156
Affecté	1 283 816	423 279
Non affecté	1 699 353	2 332 881
	4 209 288	4 081 316
	4 837 486	4 578 599

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022
 ANNEXE B - charges

	Direction générale et communications	Service des ressources administratives, technologiques et matérielles	Service des affaires juridiques et des relations de travail	Sections et régions	Mandats et comités	Location des locaux	2022 \$ Total	2021 \$ Total
Salaires et charges sociales	511 588	347 931	896 541	-	-	-	1 756 060	1 638 014
Assurances	1 602	827	2 738	-	4 593	431	10 191	9 601
Communication externe	159 422	-	-	-	-	-	159 422	140 109
Assemblée générale et formation associative	-	-	-	66 751	38 709	-	105 460	7 476
Colloque 2020	-	-	-	-	-	-	-	78 126
Courrier	1 213	621	2 232	1 008	-	-	5 074	6 681
Dépenses des comités	-	-	3 141	-	107 135	-	110 275	74 895
Électricité	7 396	3 800	12 687	-	-	11 809	35 692	33 364
Gestion du siège social	4 122	133	-	-	-	-	4 255	2 690
Entretien et réparations	21 971	11 113	38 130	-	-	14 915	86 130	91 739
Formation du personnel	737	4 276	24 623	-	-	-	29 636	31 697
Fournitures de bureau et papeterie	1 366	829	4 951	-	-	-	7 146	10 479
Dépenses informatiques	-	119 576	-	-	-	-	119 576	96 811
Services professionnels	117 937	18 666	142 285	-	-	-	278 888	322 902
Imprimerie	-	-	-	1 115	-	-	1 115	4 788
Information aux membres	-	-	-	13 221	-	-	13 221	11 593
Intérêts et frais bancaires	-	12 429	12	-	-	-	12 441	9 389
Publicité	-	-	-	-	6 011	-	6 011	12 326
Ristournes - sections et régions	-	-	-	290 214	-	-	290 214	272 125
Taxes municipales et scolaires	10 955	5 654	18 729	-	-	10 369	45 707	45 333
Télécommunications	6 534	1 505	11 798	-	-	-	19 837	14 927
Amortissement de l'immeuble	12 485	6 437	21 362	-	-	17 430	57 713	57 713
Amortissement des autres immobilisations corporelles	4 672	2 604	8 577	-	2 686	178	18 718	22 774
Amortissement des actifs incorporels	13 462	7 548	24 665	7 480	9 105	-	62 261	33 262
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	10 929	-	-	-	-	10 929	-
Perte sur radiation d'actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-	35 022
	875 460	554 879	1 212 472	379 790	168 239	55 132	3 245 972	3 063 836

Évaluation de l'actif net Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	Investi en Immobilisations corporelles et actifs in- corporels	Affecté à la dé- fense des membres (note 11)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT					
Déjà établi	1 325 156	423 279	2 332 881	4 081 316	3 880 390
Redressement au fonds non affecté (note 14)	-	-	-	-	(54 209)
Redressé	1 325 156	423 279	2 332 881	4 081 316	3 826 181
Excédent des produits sur les charges	(149 620)	(139 463)	417 055	127 972	255 135
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	50 583	-	(50 583)	-	-
Affectations internes (note 11)	-	1 000 000	(1 000 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 226 119	1 283 816	1 699 353	4 209 288	4 081 316

Profil de nos membres

Âge moyen des membres actifs: **46,5 ans.**

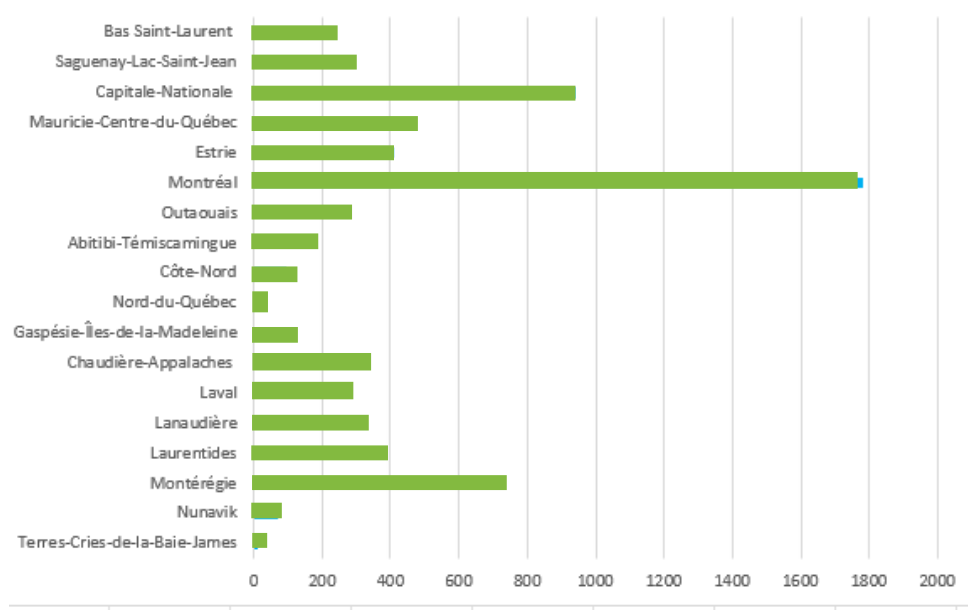
Répartition des membres selon le genre

Femmes **72,54 %**

Hommes **27,46 %**

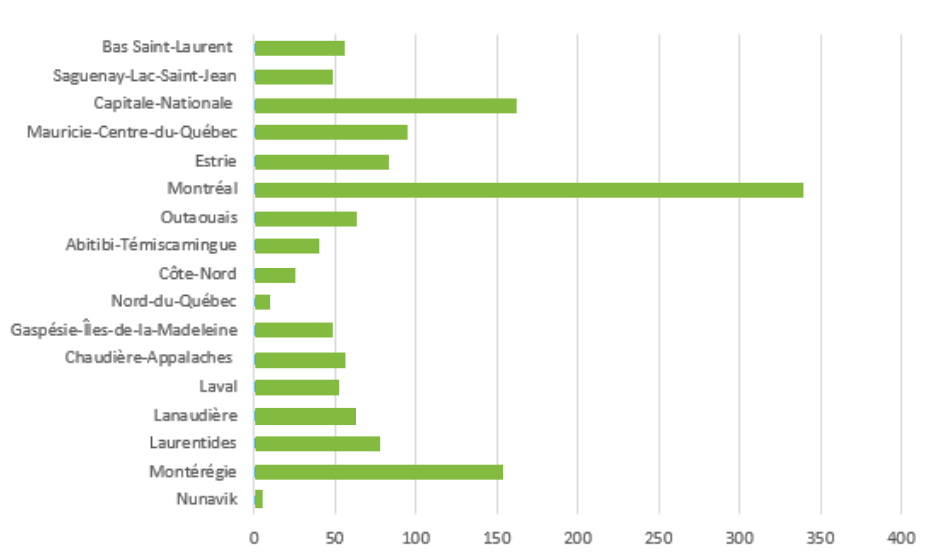
Répartition des membres par région au 31 mars 2022

Membres au 31 mars 2022 : **7 394**



Répartition des retraités par région au 31 mars 2022

Membres au 31 mars 2022: **1 341**



Le personnel du siège social

Direction générale et communications

Chantal Marchand, présidente-directrice générale

Chantal Blanchard, attachée d'administration

Alain Beauregard, conseiller aux communications

Émélise Lebeau, conseillère aux événements et à la vie associative

Charles-Antoine Girouard, conseiller au soutien et développement associatif

Service des affaires juridiques et des relations de travail

Joanie Maurice-Philippon, avocate, conseillère juridique

Jean-Philippe Brunette, avocat, conseiller juridique

Pierre Méthot, avocat, conseiller juridique

Émilie Marcil, agente en relations de travail

Mélanie Dubuc, agente en relations de travail

Jenny Guilbert, agente en relations de travail

Sylvie Dutka, secrétaire juridique

Manon Lavoie, secrétaire juridique

Service des ressources administratives, technologiques et matérielles

Sylvie Langlois, coordonnatrice

Isabelle Chapdelaine, agente de bureau

Véronique Gagné, agente de bureau

Alexander Vaudreuil, agent de bureau

Nancy Vallée, technicienne en administration

Auditeurs

Renseignements divers

Giroux Ménard Charbonneau Laprés, S.E.N.C.
375, boul. Roland-Therrien, bureau 500
Longueuil (Québec) J4H 4A6

Banque

RBC Banque Royale du Canada
Succursale Vieux-Longueuil
43, rue Saint-Charles Ouest
Longueuil (Québec) J4H 1C5

Conseillers
juridiques

Langlois avocats
Complexe Jules-Dallaire, T3
2820, boulevard Laurier, 13^e étage
Québec (Québec) G1V 0C1

La prochaine assemblée générale annuelle de l'AGESSS se déroulera le jeudi 29 septembre 2022 à l'hôtel Double Tree par Hilton Montréal. L'assemblée générale annuelle 2023 aura lieu à l'hôtel Sheraton Laval, le vendredi 29 septembre 2023.

MERCI À NOS PARTENAIRES





AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Québec) J4G 2M6
TÉL : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | TÉLÉC : 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca